

[Text]

knowledge on rail and pipeline, one with knowledge on aviation, and one with knowledge on marine. Can you indicate to the committee the process you are going to use? Is there a role for this committee or for the public to assist in any way in the selection, or at least in the nomination of those individuals?

The Chairman: We have a role under the rules, Mr. Angus.

Mr. Angus: That is after the fact, though, Mr. Chairman.

The Chairman: You can ask the minister the question. I am sure she can answer it, obviously. Do you expect the real answer?

Mr. Angus: Anything is possible in this world.

The Chairman: I hope the committee does start to use its power of oversight and review of appointments made, and that would be this type of appointment. But obviously the way the name gets before the Cabinet and how it gets before us. . .

Mr. Angus: Maybe we are going to be innovative.

The Chairman: You are not naive, Mr. Angus.

Mr. Angus: Always hopeful.

Mrs. Martin: Mr. Chairman, we have identified within the bill the qualifications that are required. There must be expertise in the people who are appointed in the various modes. We will be looking for recommendations as to who those people shall be. They will certainly be very well screened as to their ability, and the appointments will be made with the best judgment possible as to the competency of the people on the board.

M. Denis Pronovost (député de Saint-Maurice): Madame la ministre, vous disiez tout à l'heure que vous exerciez de nouvelles fonctions au ministère des Transports. Je dois vous dire qu'il y a également plusieurs membres de ce Comité qui en sont à leur toute première expérience. Cela ne veut pas nécessairement dire que nos questions n'ont pas été bien préparées. Au contraire, je pense que les nouveaux membres en particulier ont eu largement l'occasion d'étudier le projet de loi que vous avez présenté.

Je voudrais poursuivre sur la question de la qualification des membres du Bureau. C'est une grande préoccupation. Étant donné le mandat beaucoup plus large confié au Bureau maintenant et la grande variété des types d'accidents qui seront étudiés, plusieurs membres du Comité des transports sont préoccupés. Il nous semble que c'est une façon tant positive qu'innovatrice de voir l'ensemble des accidents qui peuvent survenir dans le domaine des transports.

La ministre peut-elle nous dire combien de temps prendra le choix très précis et très sélectif du personnel et des membres du Bureau? Combien de temps vous donnez-

[Translation]

bureau. Dans le projet de loi, vous précisez qu'un d'entre eux devrait s'y connaître en matière de chemins de fer et de pipelines, un autre dans le domaine de l'aviation, et un troisième en matière de transport maritime. Pouvez-vous nous dire comment vous allez procéder pour choisir ces membres? Est-ce qu'on prévoit s'adresser au Comité ou au public pour effectuer ce choix, ou au moins pour proposer la candidature de certaines personnes?

Le président: Monsieur Angus, les règlements prévoient que nous avons un rôle à jouer à cet égard.

M. Angus: Cependant, selon ces mêmes règlements, nous n'intervenons qu'après coup.

Le président: Vous pourrez interroger la ministre là-dessus. Je suis sûr qu'elle peut y répondre. Est-ce que vous attendez une réponse exacte?

M. Angus: Tout est possible dans ce monde.

Le président: J'espère que le Comité utilisera son droit de regard pour réexaminer les nominations à ce genre de poste. Quant à savoir comment tel nom est soumis au cabinet et devant nous, c'est manifestement difficile. . .

M. Angus: Il faudra peut-être que nous innovions ici.

Le président: Vous n'êtes pas naïf, monsieur Angus.

M. Angus: J'espère toujours.

Mme Martin: Monsieur le président, le projet de loi précise quelles sont les qualités souhaitables des candidats. Ils doivent avoir des connaissances spécialisées des divers moyens de transport. Nous allons donc accepter des recommandations de candidature. Les candidats vont certainement faire l'objet d'une sélection très exigeante, et leur nomination se fera une fois qu'on aura été convaincu de leur compétence.

Mr. Denis Pronovost (member for Saint-Maurice): Madam Minister, you said earlier that you were playing a new role as Minister for Transport. Well, I must tell you, that there are also many new members in this committee, who are here for the very first time. However, that doesn't necessarily mean that our questions have not been well prepared. On the contrary, I think that the new members, in particular, have had every opportunity to study the bill you presented.

I would like to come back to the qualifications of the board members, which are of great concern to us. Given the much wider mandate given to the new board, and the great variety of accidents that will be investigated, many members of the transport committee are concerned. However, we think this new initiative is a positive and innovative way of encompassing all the accidents that can occur in the transportation field.

Can the minister tell us how long this very precise and very selective process of choosing members for the board will go on? Once this process is completed, how soon do